



AVIS DE COURSE TYPE RIR

CHALLENGE SAMUEL DUMAS IND,INC

- Etape 1 Dimanche 23 aout 2020
- Etape 2 Dimanche 20 septembre 2020
- Etape 3 Dimanche 18 octobre 2020
- Etape 4 Dimanche 22 novembre 2020
- Etape 5 Dimanche 13 décembre 2020

Autorité Organisatrice : Club de Voile de Castelnaudary
Grade 5C IND, INC

REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) IND,INC
- 2.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription
- leur licence ffoile valide « mention » compétition attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
 - ou leur licence club ffoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 5€ par bateau.

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription

Jours et dates suivants (en tête) du présent avis de course :
De 11h00 à 12h30

4.2

Date	Heure du 1er signal d'avertissement	Classe(s)
23/08/20	13h	toutes
20/09/20	13h	toutes
18/10/20	13h	toutes
22/11/20	13h	toutes
13/12/20	13h	toutes



5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc. ...

6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

6.4 Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

8. INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Club de Voile de Castelnaudary
Base Nautique de la Ganguise - 11410 BELFLOU
Tel : 04.68.60.35.68 / cv.ganguise@wanadoo.fr